

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- ★★★ Haie ou alignement d'arbres à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- ~~~~ Courbes de niveau
- Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- Partie visible sur un autre plan
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle ou forestière
- Na** Secteur naturel où les bâtiments agricoles sont autorisées



URBA-SERVICES

CABINET DE CONSEILS EN URBANISME

83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
Téléphone : 03.44.45.17.57
Fax : 03.44.45.04.25
contact@urbaservice.fr**Commune de****FLEURINES****PLAN LOCAL
D' URBANISME**DOCUMENT
PROVISOIREARRET
Vu pour être annexé à la
délibération en date du :
04 JUIN 2019**5b**